

2NMC2
Société à responsabilité limitée
au capital de 120.000 euros
Siège social : Lieu-Dit Kerguyant Izellan 22740 PLEUDANIEL
812 185 932 RCS SAINT-BRIEUC

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Certifiés conformes par la gérance
Fait à PLEUDANIEL,
Le 25 février 2025.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a horizontal line and a small vertical stroke at the end.

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06
Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE À LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2NMC2 - SIREN : 812185932					Néant ☐		
Durée de l'exercice en nombre de mois 12					Durée de l'exercice précédent 12		
					Exercice N clos le 30/09/2024		
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	112 400	012		112 400	
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	21 454	016	21 454	0	
	Immobilisations corporelles	028	528 031	030	375 884	152 146	
	Immobilisations financières (1)	040	3 350	042		3 350	
	TOTAL I (5)	044	665 235	048	397 338	267 897	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	8 417	052		8 417	
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	156	070		156	
	Créances autres (3)	072	8 672	074		8 672	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	111 389	086		111 389	
Charges constatées d'avance	092	3 380	094		3 380		
TOTAL II	096	132 014	098		132 014		
TOTAL GENERAL (I + II)		110	797 249	112	397 338	399 911	
PASSIF					Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		120 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		12 000	
	Réserves réglementées			130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...		131	0	132		
	Report à nouveau			134		-2 478	
	Résultat de l'exercice			136		29 554	
	Subventions d'investissement			137		983	
	Provisions réglementées			140			
TOTAL I				142		160 059	
Provisions pour risques et charges				TOTAL II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		62 162	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		45 688	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	3 810	172	50 796	
	Comptes courants d'associés			173		889	
	Autres dettes			175		80 316	
Produits constatés d'avance				174			
TOTAL III				176		239 852	
TOTAL GENERAL (I + II + III)				180		399 911	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	0	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	0	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	3 680	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise 2NMC2 – SIREN : 812185932										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	112 400	402	0	404	0	408	112 400	0	
	Autres	410	21 454	412	0	414	0	416	21 454	0	
Terrains		420	0	422	0	424	0	426	0	0	
Constructions		430	37 906	432	0	434	0	436	37 906	0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	214 552	442	3 680	444	0	446	218 232	0	
Installations générales, aménagements divers		450	267 560	452	0	454	0	456	267 560	0	
Matériel de transport		460	2 000	462	0	464	0	466	2 000	0	
Autres immobilisations corporelles		470	2 332	472	0	474	0	476	2 332	0	
Immobilisations financières		480	3 350	482	0	484	0	486	3 350	0	
TOTAL		490	661 555	492	3 680	494	0	496	665 235	0	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495	0	497	0	498	0	499	0	0	
Autres immobilisations incorporelles		500	21 454	502	0	504	0	506	21 454	0	
Terrains		510	0	512	0	514	0	516	0	0	
Constructions		520	37 906	522	0	524	0	526	37 906	0	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530	154 886	532	20 097	534	0	536	174 984	0	
Installations générales, aménagements divers		540	134 935	542	23 727	544	0	546	158 662	0	
Matériel de transport		550	2 000	552	0	554	0	556	2 000	0	
Autres immobilisations corporelles		560	2 332	562	0	564	0	566	2 332	0	
TOTAL		570	353 515	572	43 824	574	0	576	397 339	0	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise <u>2NMC2 - SIREN : 812185932</u>										Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	0	603	0	605	0	607	0		
	Autres provisions réglementées	610	0	612	0	614	0	616	0		
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0		
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0		
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0		
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0		
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
						Dotations		Reprises			
Fonds commercial						681	0	683	0		
Autres immobilisations incorporelles						700	0	705	0		
Terrains						710	0	715	0		
Constructions						720	0	725	0		
Installations techniques, matériel et outillage						730	0	735	0		
Installations générales agencements aménagements divers						740	0	745	0		
Matériel de transport						750	0	755	0		
Autres immobilisations corporelles						760	0	765	0		
TOTAL						770		775			
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
TOTAL à reporter									780		
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	139 153	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter		
Déficits imputés									983	29 554	
Déficits reportables									984	109 599	
Déficits de l'exercice									860	0	
Total des déficits restant à reporter									870	109 599	
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	123 586		
N° du centre de gestion agréé									388		
Montant de la TVA collectée									374	92 228	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	55 682	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397		

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 2NMC2 - SIREN : 812185932		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/10/2023 et clos le : 30/09/2024		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	14
Dont apprentis		657	0
Dont handicapés		651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	0
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	1 445 577
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	0
TOTAL 1		106	1 445 577
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	3 329
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	0
Subventions d'exploitation reçues		113	0
Variation positive des stocks		111	0
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	0
TOTAL 2		144	3 329
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	434 412
Variation négative des stocks		145	2 007
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	65 712
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	255
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	0
TOTAL 3		152	502 386
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	946 519
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	946 519
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	1 445 577
Effectifs au sens de la CVAE		023	14
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	01/10/2023
Date de cessation		160	30/09/2024
		186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

OGFIP N° 2033-F-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDECL.FRNéant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2NMC2 - SIREN : 812185932 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	Mme	Nom complet	TENERINI CARLIER NATHALIE	% de détention	50	Nb de parts ou actions	250	
Nom marital	VIDAMANT							
Naissance :	Date	14/07/1964	N° Département	HAUTS-DE-SE	Commune	NEUILLY-SUR-SEINE	Pays	FRANCE
Adresse :								
		4 Lotissement Le Mezou						
		LDT AU PARADIS						
		22610 Lanmodez						
		FRANCE						

Titre	M	Nom complet	VIDAMANT NICOLAS	% de détention	50	Nb de parts ou actions	250	
Nom marital								
Naissance :	Date	26/09/1965	N° Département	CÔTES-D'ARM	Commune	SAINT-BRIEUC	Pays	FRANCE
Adresse :								
		4 Lotissement Le Mezou						
		22610 Lanmodez						
		FRANCE						

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CG))
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2NMC2 - SIREN : 812185932 |

Néant ☒

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		

2NMC2
Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : Lieu-dit Kergruyant Izellan 22740 PLEUDANIEL
812 185 932 RCS SAINT-BRIEUC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 FEVRIER 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 29 553,78 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice : 29 553,78 euros

Affectation du résultat :

Apurement total du report à nouveau débiteur : 2 477,60 euros
Le solde aux autres réserves : 27 076,18 euros

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices clos le :	30.09.2023	30.09.2022	30.09.2021
Dividende global en euros	-	-	15.000 €.
Dividende net par titre	-	-	30 €.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 février 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

Madame Nathalie VIDAMANT

Monsieur Nicolas VIDAMANT